FRONT POUR LE SURSAUT PATRIOTIQUE (FSP)

Cél: 97983565 / 97980179

DECLARATION DE PRESSE

Cotonou, Bourse du Travail, le 18 novembre 2017

Poursuites contre le camarade Laurent METONGNON : un procès politique

L'audition du camarade Laurent METONGNON par la BEF à propos de l'Affaire CNSS-BIBE a eu lieu hier vendredi 17 novembre 2017. La délégation du FSP et de nombreux militants, sympathisants, parents et amis ont maintenu un sit-in devant les locaux de la BEF de 09 heures jusqu'à deux (02) heures du matin et ce, malgré les provocations des éléments de la CRS armés jusqu'aux dents, dépêchés sur les lieux qui ont barré les voies d'accès et empêché de nombreux militants de se joindre aux manifestants qui scandaient LIBERTE POUR LAURENT METONGNON! Les députés patriotes de l'opposition sont également venus à la BEF apportés leur soutien au camarade Laurent METONGNON.

Le camarade Laurent METONGNON qui a reçu la convocation de la BEF, la veille après 19 heures s'est présenté dès 09 heures 30 minutes pour les auditions prévues pour 10 heures décidé et déterminé à affronter et confondre tous les comploteurs fabriqués par le pouvoir de TALON dans ce dossier juridiquement vide.

D'après les informations recueillies sur place, le camarade Laurent METONGNON a fait ses dépositions entre 11 heures et 12 heures assisté de 05 avocats. Au lieu de le libérer aussitôt, la police le fera attendre pendant des heures avant de lui signifier qu'il passera aux confrontations ; et c'est tard dans la nuit qu'il y a eu la confrontation entre le camarade Laurent METONGNON et Monsieur BOKO, DG de la BIBE au moment des présumés faits.

Des informations obtenues de cette confrontation, le DG de la BIBE Monsieur BOKO déclarerait avoir envoyé par personne interposée et sans décharge au camarade Laurent METONGNON successivement un million de FCFA, puis cinq cent mille, ensuite cinq cent mille, et enfin du champagne et cinq cent mille soit au total deux millions cinq cent mille et du champagne. Et sur ces bases de témoignage sans aucune preuve, la police de TALON a décidé de garder à vue le camarade Laurent METONGNON.

Voilà à quoi se résume l'accusation fabriquée par le pouvoir de TALON publiée en Conseil des Ministres parlant de commissions occultes de 71 millions et pour placement de 17,5 milliards FCFA. Il peut fabriquer demain d'autres faux dossiers, mettre en scène d'autres faux témoins à charge. Mais, le complot est maintenant clair pour tout le monde! Les travailleurs et le peuple se trouvent confirmés dans leur première conviction : La poursuite contre le camarade Laurent METONGNON est politique.

En effet:

1- Pourquoi dans le cadre d'une affaire de commissions occultes qu'aurait versé la BIBE, l'enquête ne devrait-elle pas commencer par l'identification et l'écoute d'abord de ceux qui auraient versé lesdites commissions ainsi que les intermédiaires avant ceux qui étaient accusés

d'avoir reçues ? Connaissant la source des commissions occultes, commencer par vilipender le PCA, l'écouter après, avant ceux qui prétendraient lui avoir versé des commissions, ne laisse-t-on pas le temps à ses supposés corrupteurs et autres personnes interposées de disparaître ou d'être manipulées ?

- 2- Sur la base du seul témoignage du DG de la BIBE, qui dit avoir envoyé des sous par personne interposée, sans décharge, pourquoi garder à vue le camarade Laurent METONGNON qui a montré sa disponibilité en se présentant dès le lendemain moins de 24 heures après avoir reçu la convocation de la BEF ?
- 3- Dans le fond, toute l'accusation fabriquée par TALON et son gouvernement et publiée en Conseil des ministres pour placement hasardeux de 17,5 milliards en vue de commissions occultes se résume à 2,5 millions et du champagne envoyés sans décharge et en quatre tranches par personne interposée.
- 4- La conclusion est donc claire. Le procès contre le camarade Laurent METONGNON est un procès politique, sa détention en garde à vue est politique. Le camarade Laurent METONGNON est donc un détenu politique du pouvoir de TALON.
- 5- Pensant humilier et intimider Laurent METONGNON et le peuple, ce complot confirme la nature autocratique, prédatrice et mafieuse du pouvoir de TALON prêt à fabriquer de faux dossiers contre les opposants démocrates et patriotes. Les tribunaux du Bénin regorgent de dossiers biens documentés et de plaintes pour des affaires de plusieurs milliards de FCFA contre TALON et son clan : PVI, SODECO, Machines agricoles, ICC-services... Son gouvernement a décidé de "ne pas regarder dans le rétroviseur " (sic) en ce qui concerne le dossier de Maria gléta pour le pillage de 45 milliards avec SACCA LAFIA. Les pilleurs des ressources publiques, bien connus et qui doivent être traduits devant la justice et mis en prison sont : Patrice TALON, BOKO Olivier, SACCA Lafia, KASSA Barthélemy, GBADAMASSI Rachidi, Barnabé DASSIGLI, etc. Et depuis son arrivée au pouvoir, le pillage du pays avec la SODECO, le PVI, les gré-à-gré, SAFRAN, voilà les nids de commissions occultes et de surfacturations réelles.
- 6-En ce qui concerne la CNSS, c'est maintenant que la mise à sac a pris son envol avec des dizaines de milliards soutirés par Talon et son équipe pour financer le PAG en panne.
- 7- Le pays est vraiment à genoux, le peuple à faim ; le pouvoir pille, bousille l'avenir de la jeunesse, piétine les libertés, tente d'intimider et d'agresser les opposants. Le pays est en danger. Mais le FSP ne se laissera pas intimider. Le FSP s'insurge contre les manœuvres politiciennes du tyran TALON contre le peuple et ses leaders.
- 8- Le FSP dit : LIBEREZ IMMIDIATEMENT LAURENT METONGNON. Il dit : Peuple, travailleurs, jeunes du Bénin, debout pour sauver la patrie en danger des mains des prédateurs et mafieux TALON et BOKO. Restons mobilisés face à la montée de l'arbitraire qui persiste. Aucun dictateur ne persiste durablement à la tête du Bénin.

A bas le pouvoir despotique, pilleur, accapareur, ruineux, mafieux et népotiste de Patrice TALON!

Peuple du Bénin debout!

Cotonou, le 18 novembre 2017

Le Comité de Suivi du FSP